L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 4 au 5 Juillet, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 55 à 5 h. 55

Deux toitures s'effondrent

Au 207 de la rue Edouard-Anseele, dans la cour Voituu, il ne reste qu'un seul locataire, M. Adolphe Beek, qui occupe l'immeuble portant le numéro 1. Samedi, vers 18 h., les toitures des immeubles 2 et 3 s'affaissèrent avec fracas. Mais, comme ces immeubles sont abandonnés depuis plusieurs mois déjà, on n'a eu à enregistrer d'accident de personne. Les sapeurs-pompiers furent alertés et se rendirent sur les lieux pour étayer le reste des toitures, afin d'éviter un nouvel accident. Par précaution, M. Beek se réfugia chez des amis, tandis que le propriétaire était avisée. Un service de patrouille a assuré la surveillance pour éviter les vols des décombres.

Une pluie de contraventions

Des contraventions ont été rédigées au nommé Beaucarne Jean, rattacheur, demeurant 483, rue de Gand à Tourcoing et D'Haene Solange, 26 ans, femme de ménage, demeurant à Mouscron, 155, Grande-Rue, pour circulation à bicyclette sur le trottoir du boulevard de Metz.

— Même peine à Dupasseux Jeanne-Maurie, épouse Montilliet, 45 ans, demeurant à Roubaix, boulevard de Beaurepaire, 10, pour circulation sur le trottoir sur ledit boulevard.

— Même peine encore à Lefebvre Fernand, 58 ans, constructeur, 156, rue Jules Guesde à Croix, pour circulation sur le trottoir rue Edouard Vaillant, à Roubaix.

— Une contravention aussi à Madeleine Leblanc, 17 ans, écolière, demeurant 28, rue Colbert à Roubaix, qui transportait un passager sur sa bicyclette.

1 franc c'est HEURE DE VACANCES pour 1 ENFANT DES VILLES !

ACHETEZ DES BONS DE SOLIDARITE AU FACTEUR OU DANS LES P. T. T. POUR LES COLONIES DE VACANCES

ARRESTATIONS

La Police Judiciaire de Roubaix a arrêté les nommés suivants : Meurisse Georges, 29 ans, marchand-forain, demeurant à Roubaix, rue Franklin 139, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Cl. Argentier, juge d'instruction à Lille, et Wolf Arthur, 32 ans, ouvrier teinturier, demeurant à Roubaix, rue des Filatures, 83, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Nollen, juge d'instruction à Hazebrouck pour abatage clandestin.

Ils ont été déférés au Parquet.

Pendant les alertes. — De nombreux avertissements taxés ont été délivrés à certaines personnes qui circulaient pendant les alertes de la journée de samedi.

Et encore une. — Le nommé Mullez Fortuné, 44 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Potennerie, 75, a déposé une plainte pour vol de sa bicyclette dans le hall du Service du Ravitaillement, rue de l'Hospice à Roubaix.

On vole tout. — Mme Dassonville Geneviève épouse Catrice, demeurant à Roubaix, 71, rue d'Alsace, a déposé une plainte pour vol d'une balançoire d'enfant commis dans le jardin de son habitation.

L'herbe brûle. — Au début de l'après-midi de samedi des gardes-feu ont alerté les sapeur-pompiers. Après le passage d'un train, et probablement par suite de la projection d'un charbon, l'herbe avait pris feu, près du pont des Arts. Les sapeurs-pompiers se rendirent sur les lieux et maîtrisèrent rapidement le feu.

Cérémonie scolaire de fin d'année

Les distributions de prix et de récompenses se succèdent dans nos grandes écoles. Après l'Institut Sévigné, et le Lycée de jeunes filles, voici l'Ecole Nationale des Arts et Industries textiles et le Conservatoire de Musique ou ces cérémonies de fin d'année se sont déroulées hier après-midi sans apparat évidemment, mais avec quand même la solennité désirable.

A l'Ecole des Arts, la distribution eut lieu dans le grand amphithéâtre, à 15 h., sous la présidence de M. Chuliat, secrétaire général de la Préfecture du Nord, représentant le Préfet régional de Lille. M. Bon, directeur de l'Ecole était entouré de tout le personnel enseignant et sur l'estrade avaient également pris place les personnalités locales et notamment M. Provo, maire, entouré des Adjoints et de M. Grangeon, secrétaire général, les représentants de la Chambre de Commerce, de la Fédération Industrielle et du Corps enseignant. M. Chuliat, en un discours d'une belle sobriété, exalta le rôle de la jeunesse et félicita les jeunes gens des résultats acquis. Après quoi, on procéda à la lecture du palmarès, puis à l'inauguration des travaux des élèves qui sont groupés dans le hall principal et qui figurent une sorte de schéma des multiples activités de notre grande école.

Au Conservatoire de musique, à 16 h. 30, dans la salle Pierre Destombes, se pressait une foule considérable pour assister à la distribution des prix aux élèves. Cette manifestation qui était présidée par M. Victor Provo, maire, se déroula en présence de nombreuses personnalités locales.

M. Provo prononça le discours traditionnel, puis M. Bécourt, premier Prix de diction, procéda à la lecture du palmarès.

Les principaux lauréats se firent entendre à l'issue de cette cérémonie et recueillirent des applaudissements mérités.

SECOURS AUX PERSONNES PRIVEES DE RESSOURCES

Le paiement aura lieu dans l'ordre numérique d'après l'horaire suivant : le lundi 5 juillet :

A 8 h., numéro 1 à 1.500 ; à 9 h., de 1.501 à 4.350 ; à 10 h., 4.351 à 6.900 ; à 11 h., de 6.901 à 7.700 ; à 14 h., de 7.701 à 8.400 ; à 15 h., de 8.401 à 8.750.

Série spéciale vieillards : 15 h. 30, de 10.000 à 10.350 ; à 16 h. 30, de 10.351 à 10.750.

Aucun paiement n'aura lieu après le lundi 5 juillet.

Sociétés et Comités

BIBLIOTHEQUE DE LA CROIX-ROUGE. — La bibliothèque de la Croix-Rouge, 3 bis rue du Château, sera fermée jusqu'au 1er août en raison des vacances.

ETAT CIVIL

Naissances. — Joël Bavaye, 231, boulevard de Fourmies, Appt. 6 ; Danièle Dupas, 44, rue Gréry ; Robert Lefebvre, 8, rue St-Hubert, cour Boutemy, 2 ; Jean Pinchon, de Wattrelos ; Alain Blondel, rue de l'Ommelet, cour Lamartine, 17 ; Gaston Hassette, 174, rue Jacquard ; Danièle Faucomprez, 5, boulevard de la République.

Publications. — Marcel Reltzer, inspecteur de sûreté à Roubaix et Juliette Théry, institutrice à Bucquoy ; Charles Duquenne, camionneur, 22, rue Jacquard, cour Rousseau, 3 et Germaine Denut, s. p., 32, rue Geimer, à Tourcoing ; Adrien Friederich, photographe, 35, rue Lafontaine et Denise Chevalier, vendeuse, 27, rue des Arts, à Lill ; Gustave Devestere garçon boucher, 48, rue Christoph Colom, à Wasquehal et Alfréda Henneuse, soigneuse, 69, rue du Fresnoy ; Jean Gautier, sans profession, 13, rue Pauvrée et Marie-Louise Pannekoecke, bobineuse, 182, rue de Lille ; Jules Castelain, emoloyé, 155, boulevard de Strasbourg et Suzanne Coudron, institutrice, 4, rue Gay Lussac ; Joseph Boubaillier ingénieur, 231, avenue de la République, à La Madeleine et Lucy d'Halluin, s.p., 115, boulevard d'Armentières.

Décès. — Edmond Duquenne, 59 ans, de Lys ; Charles Snakers, 52 ans, de Croix ; Albertine Leclercq, 84 ans, Vve Pontier, 21, rue Jouffroy ; Flore Dillies, 44 ans, 24 rue des Trois Bouteilles, à Wattrelos ; Marie-Joseph Le Pen, 68 ans, Vve Le Calvé, rue de l'Alouette, 11, cour Mullez, 20 ; Palmyre Delobelle, 85 ans, 95, rue Jean Jaurès, à Croix ; Antoine Dreze, 56 ans, 90, rue de Naples ; Arthur Vanhove, 54 ans, 109, rue de Soubise ; Eugénie Levert, 74 ans, Vve Merpoel, 198, rue Ingres ; Joanne Tahon, 74 ans, 37, rue de Blanchemaille.

WASQUEHAL

LA POLICE ARRETE TROIS JEUNES VOLEURS DE POMMES DE TERRE

Ils sont déférés au Parquet

Samedi matin, aux premières heures du jour, les agents de la police locale, en tournée de surveillance dans le quartier du Capreau, ont surpris trois jeunes gamins qui faisaient une copieuse provision de pommes de terre à bon marché.

Mis en état d'arrestation, les maraudeurs, qui étaient déjà chargés de chacun un sac d'une quinzaine de kilos de précieux tubercules, ont été conduits au commissariat où, après interrogatoire de M. Pasquier commissaire de police, ils ont été maintenus en état d'arrestation.

Il s'agit de deux jeunes gens de 16 ans et d'un gamin de 13 ans, habitant Roubaix. Leurs parents seront rendus civilement responsables de leurs malhonnêtes exploits.

Un cordonnier fait une chute grave. — Au cours de la matinée de vendredi, M. edleville Constant, âgé de 53 ans, cordonnier, demeurant rue Coli, 208, à Wasquehal, s'est blessé assez graveemnt dans les circonstances suivantes : voulant détruire une araigné qui se trouvait au sommet du mur de a cuisine, le cordonnier monat sur une chaise afin d'atteindre cet insecte nuisible, malheureusement, au cours de cet exercice, la chaise bascula ce qui provoqua la chute de M. Deleville, qui ressentit une vive douleur au coude et à l'épaule. Visité par M. le docteur Butin fils, ce praticien reconnut que le cordonnier était atteint d'une luxation de l'épaule gauche et le fit admettrer à l'hôpital de Roubaix où il subira un taritement de six semaines environ.

DISTRIBUTION DES CARTES DE LAIT

La distribution des cartes de lait pour enfant jusqu'à 13 ans, femmes enceintes et mères allaitant leur enfant aura lieu dans l'ordre suivant :

Pour le Centre, salle des fêtes, rue Jean-Macé, amrdi 6 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. 30.

Pour le Capreau, à la salle du patronage 2, rue de Tourcoing, mercredi 7 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. 30.

Cette distribution ne comprend pas les cartes de lait pour malades, lesquelles cartes se renouvellent au fur et à mesure de leur arrivée à échéance. Il est signalé aux bénéficiaires que l'horaire de distribution de lait devra être strictement respecté, les fermiers et les laitiers détaillants devront refuser le lait aux personnes n'ayant pas leur nouvelle carte de lait le juillet pour la Centre et le 8 pour le Capreau. Les pièces suivantes seront exigées : 1° la carte individuelle d'alimentation ; 2° l'ancienne carte de lait entière, c'est-à-dire la talon à prendre chez le fournisseur.

Placement familial. — Le Centre social de Wasquehal reprend, cette année, son placement familial comme l'an dernier. S'adresser 1, place Gambetta, mardi et jeudi, de 9 à 11 heures.

Restaurants à bon marché et soupes populaires. — Jeudi 8 juillet de 14 heures à 16 h. 30, salle des fêtes, rue de Roubaix, distribution des cartes de restaurants à prix réduit et remise des tickets aux bénéficiaires des soupes populaires pour la semaine du 12 au 17 juillet, pour le secteur du Capreau. Au Centre, la remise des tickets de soupes populaires pour la semaine suivante aura lieu salle rue Jean-Macé, samedi, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

A la Maternité municipale. — Les consultations prenatales seront données à la nouvelle maternité, établissement des Petits Lits bleus, 63, rue Louise-Michel, mardi et vendredi de 14 à 16 h., sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement. Il est rappelé que les visites aux nouvelles mamans ont lieu exclusivement le jeudi, de 14 heures à 16 h. 30, et le dimanche matin, de 10 heures à midi trente.

Maîtrise Saint-Nicolas. — La répétition générale aura lieu à l'église mardi, à 19 h. 30, sous la direction de M. Louis Vanisberg, chef.

Etat civil. — Publication : Jacques Leclère, employé, 41, avenue de la Vicoire, et Suzanne Lesage, 84, rue du Pont-Rompu, à Tourcoing.

Décès : Régine Hutin, 5 jours, rue de Fiers, 62.

CROIX

TRAVAILLANT A LA MANUFACTURE, ELLE DEROBAIT CHAQUE JOUR UN PEU DE TABAC

Mme Vve Fourcroy, née Delbare, 53 ans, demeurant rue J.-B. Delecluse, loue une cave à une commerçante qui fut soupçonnée de se livrer au marché noir. Les gendarmes s'en vinrent donc perquisitionner dans la cave en question et ne trouvèrent rien d'anormal, tout ce qui appartient à la commerçante étant en règle.

Toutefois, ils découvrirent dans un coin un sac et une boîte appartenant à Mme Fourcroy et contenant des cigarettes et du tabac à priser.

Comme Mme Fourcroy travaille à la Manufacture de Lille, cette trouvaille éveilla les soupçons des policiers qui décidèrent de perquisitionner à son domicile.

Au cours de la visite, Mme Fourcroy fut surprise alors qu'elle tentait de jeter dans les water un sac renfermant 510 cigarettes, 1 k. 350 de tabac et 100 gr. de tabac à priser.

Aux demandes d'explications qui lui furent faites, elle expliqua que jour un peu de tabac pour son mari ... hélas ! M. Fourcroy est décédé depuis 1931... le tabac était donc destiné au marché noir. Et Mme Fourcroy a été arrêtée et déférée au Parquet.

LE 27e COLIS DES PRISONNIERS

Le comité d'assistance aux prisonniers de guerre remettra, lundi 5 juillet, le 27e colis aux familles des nos concitoyens encore retenus dans les camps d'Allemagne.

Avec ce 27e colis, les prisonniers de Croix auront reçu 32 colis depuis le début de leur captivité ; les 5 premiers furent expédiés par les trois comités existants depuis la mobilisation, soit : Comités de la Ville, de Saint-Martin et de Saint-Pierre.

La distribution se fera au local du ravitaillement, 158, rue J.-Jaurès, de 8 h. à 11 h. 30, pour les lettres A à L ; de 13 h. 30 à 16 h. 30, pour les lettres M à Z.

Les familles sont priées de se présenter suivant l'horaire indiqué et tenant compte que pour faciliter cette distribution, les personnes disposant de leur temps voudront faire un effort pour se présenter au début de chaque séance.

Les bons d'achat. — Les demandes de bons d'achat de chaussures et de vêtements doivent être déposées pour le lundi 5 juillet, dernier délai.

Etat civil. — Naissance : Tégny Lucienne, avenue Hannart, 33.

Decès : Masure Marie, veuve Handel, 81 ans, rue de Bapaume, 28.

WATTRELOS

PROTECTION DES RECOLTES

En présence de la nécessité qui s'impose, dans les circonstances actuelles, de prendre des mesures de protection à l'égard des récoltes et de l'élevage, le Maire rappelle à la population les prescriptions de l'arrêté municipal, portant interdiction de la circulation et de la cueillette de l'herbe, à toute heure du jour et de nuit, dans les fossés situés en bordure des champs non vidés de leurs récoltes. La circulation dans les sentiers bordant ces champs est elle-même défendue après le coucher du soleil.

D'autre part, un arrêté préfectoral interdit le passage sur les champs chargés de récoltes ; ainsi que la traversée des pâtures. Le glanage ne peut n'exercer après l'enlèvement complet des récoltes qu'avec le consentement du propriétaire, et sur autorisation du syndic agricole, en accord avec le Maire.

Les contraventions à ces prescriptions seront relevées par les services de police et de la gendarmerie qui ont reçu à ce sujet des instructions sévères.

Comité des jeux populaires du Centre. — Le Comité organisateur des jeux populaires du Centre, s'est réuni jeudi soir, au Café des Amis, 5, Grand'Place, sous la présidence de M. Louis Duhamel.

Le Secrétaire Albert Leman a, en quelques lignes, donné le résultat des jeux de boules et de piquet.

Le trésorier a ensuite remis : 1. à M. Vanpeteghem, président du Dispensaire, la somme de 1.750 frs ; 2. à M. Léon Codron, président de La Famille du Prisonnier, la somme de 1.750 frs ; 3. à M. Jules Lambray, président du Vestiaire des Pauvres, la somme de 1.750 frs ; 4. à M. Boulanger, secrétaire de l'Aide aux Prisonniers, la somme de 1.750 frs.

Les présidents et secrétaires ont ensuite remercié ce groupement qui, depuis plusieurs années, se dévoue pour les prisonniers et œuvres de la Ville.

Comité d'Aide aux Prisonniers. — Le Trésorier du Comité a enregistré les sommes suivantes pendant la semaine du 28 juin au 3 juillet :

53.930 francs, quote-part du bénéfice réalisé par le Groupe d'Amis du Sapin-Vert, à la suite des jeux et concerts organisés au profit des œuvres de la commune.

1.300 frs, produit du jeu de boules, organisé chez M. Pierre Lintz, cafetier, rue Leruste, par le Groupe des Anciens prisonniers de Beaulieu ;

1.750 frs, don du Comité des jeux populaires du Centre.

Du pain pour les indigents. — Mardi 6 juillet, au Bureau de bienfaisance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, distribution de bons de pain aux indigents inscrits au bureau : de 9 h. à 11 h., numéros 1 à 600 ; de 14 h. 30 à 16 h., numéro 601 et plus. Se munir de la carte bleue. Aucune nouvelle inscription ne sera prise ce jour-là.

Dispensaire antituberculeux, rue des Prés. — Prochaines séances de consultations : Mardi 6 juillet, à 9 h., Docteur Montaigne ; Jeudi 8, à 9 h., Docteur Bauwin ; samedi 10, à 15 h., Docteur Bauwin.

L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 8 juillet, de 14 h. 30 à 17 heures.

Interruption de circulation. — Le maire donne avis que des travaux de réfection de chaussée vont être entrepris chemin de la Borde, du 5 au 24 courant et que pendant cette période la circulation sera déviée par le chemin de Beaulieu et le chemin du Plouys.

Etat civil. — Naissance : Jean-Pierre Delbergue, rue des Poilus, 2.

Publication de mariage : Albert Briest, sous-officier, rue Henri Deschamps, 1 et Denise Delattre, employée à Loos, rue du Maréchal Foch, 67.

Décès : César Desmulier, 72 ans, rue des Poilus, 6 ; Clémence Buyck, Vve Vanwynsberghe, 78 ans, rue du Gauquier, 79.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vol de pommes de terre. — Plainte a été déposée par M. Duthoit Jules, cultivateur, demeurant à Wasquehal, rue du Molinel, pour vol de 200 pieds de pommes de terre, commis au cours de la nuit du 1er au 2 juillet, dans un champ lui appartenant, sis à Marcq, rue de Tourcoing. Préjudice : 500 frs.

Vaccination antidiphtérique-antitétanique obligatoire. — Les enfants ayant reçu une 1re piqûre le 28 juin doivent obligatoirement se présenter à l'Hôtel de Ville le mercredi 7 juillet, de 14 à 16 h., pour recevoir la 2e piqûre. Il ne sera pas envoyé de convocations.

Ramassage des œufs. — Le maire informe les cultivateurs que le ramassage des œufs prévu pour le lundi 5 juillet est remis au lundi suivant 12 juillet, aux heures et lieu habituels.

Etat Civil. — Naissances. — Hervé Denielle, 45, avenue de Verdun ; Andrée Dompsin, 30, rue du Plouich.

Publications. — Reymond Rolfo, ingénieur, 87, rue de Lille et Jeanne Rombaut à Lille ; Franz Schelck, manœuvre, 24, rue Nationale et Louisette Marécaux, tricoteuse à La Madeleine ; Raymond Dumouilin, houilleur, 45, avenue de Verdun et Carmen Huet à Bruey ; Désiré Destombes, rattacheur à Croix et Marguerite Empis, fille de salle à Marcq ; Robert Rouzé, manutentionnaire, 6, Cité Ducheteau et Liliane Lesage, manutentionnaire, 167, rue du Plouich.

Décès. — Juliette Petit, 74 ans, 80, rue Saint-Roch ; Francis Seifert, 3 ans, 56, avenue de Verdun ; Paul Delmeere, 48 ans, employé de poste, 70, rue du Docteur Ducroquet.

TOURCOING

Stockage ou entrepôt... ?

Une perquisition opérée par la Police chez M. Roger Hayez, 78, rue du Chêne Houpline, a fait découvrir 12 kilos de chocolat, 10 kilos de farine, 12 paires de bas, 20 caleçons et 3 maillots de corps. Toutes ces marchandises ont été saisies et un procès dressé.

ON N'EN TROUVE PLUS !

La Police a appréhendé le nommé Alphonse Verhoeven, 172, rue de Menin à Mouscron, qui transportait 1.000 cahiers de feuilles à cigarettes destinés à l'exportation. La marchandise a été saisie, le frauduer arrêté et déféré au Parquet.

La valse des vélos. — Au tableau d'hier, figurent deux vols de vélos. Ceux de Mme Grau, 43, place de la Victoire et Mme Paulette Zoetens, 35, rue de Cartiny à Roubaix.

Mandat d'arrêt. — Le nommé Hennebot Clode, 48 ans, cafetier, demeurant 457, rue du Congo à Tourcoing, a été arrêté en vertu d'un extrait de jugement le condamnant à 1 mois de prison pour hausse illicite.

La distribution des prix aux élèves des écoles

Hier après-midi, à 15 heures, dans la salle du Gymnase, il fut procédé à la distribution des prix aux élèves des écoles de Tourcoing. Cette cérémonie était présidée par M. Marescaux, député-maire, entouré de nombreux représentants du conseil municipal et du corps enseignant.

On distribua aux enfants lauréats du certificat d'études ainsi que du diplôme d'éducation primaire préparatoire et aux élèves reçus à l'examen des bourses un dictionnaire, cadeau utile s'il en est. En outre, un prix offert par M. le Maire fut attribué à chaque élève qui fut le premier dans son école. Il fut encore attribué les prix d'honneur de la Ville et les prix de la Fondation Gustave Dron aux premiers classés au certificat d'études dans chaque école, ainsi que les récompenses offertes par l'Union gymnique aux élèves les mieux cotés en éducation physique au C.E.

Enfin, il nous paraît bon de souligner spécialement le geste de la Famille du Soldat Tourquennois, qui a fait remettre un livret de Caisse d'épargne de 100 francs à chaque lauréat du certificat d'études dont le père est prisonnier, ou qui est orphelin de guerre.

Le discours d'usage fut prononcé par M. Herlemont, directeur de l'école Voltaire. M. Marescaux, député-maire, y répondit en développant ce thème que l'école est l'avenir d'un peuple.

L'Harmonie du Beanc-Seau prêtait son concours à cette belle manifestation.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES
ASSISTANCE A LA FAMILLE

Par application des dispositions des lois sur l'assistance aux femmes en couches et l'assistance à la famille, les listes des personnes admises au bénéfice des dites lois et celles des personnes dont les demandes ont été rejetées par les commissions cantonales de Tourcoing-Nord et Tourcoing-Nord-Est, dans leur séance du 22 juin 1943, seront déposées au secrétariat de la mairie, pendant un délai de vingt jours qui prendra fin le 24 juillet 1943. Toutes les décisions sont notifiées aux intéressées.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites et adressées à M. le Préfet du Nord seront reçues au secrétariat de la Mairie, chaque jour, de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures, sauf le dimanche et le samedi après-midi.

CENTRAL CINE

Pierre Richard WILLM dans un grand film de classe

TARAKANOVA

avec Annie VERNAY, Suzy PRIM, Janine MERREY et Roger KARL

Dimanche 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30

Demain Lundi 3 h. et 7 h.

ETAT CIVIL

Naissances. — Fernand Dhooge, 11, rue Desurmont ; Michel Goderis, 138, rue Nationale ; Jeannine Debœuf, 66, rue du Château ; Raymond D'Hellemme, 182, rue Voltaire.

Publications. — Jacques Leclère, employé à Croix et Suzanne Lesage, s. p., 84, rue du Pont Rompu ; Jacques Varlet, imprimeur et Solange Delahoutre, s. p. à Linselles.

Décès. — Jean Rey, 75 ans, 214, rue du Halot.

HALLUIN

Encore de la fraude. — Ildor Decryse, née Roggeman, 30 ans, demeurant 48, cité Saint-Paul, qui essayait de passer en fraude un appareil de radioscopie, valant 60.000 fr., et trois lampes Rœntgen, le tout provenant de la maison Gourbevaie, et qui était destiné à un oocteur de Gand, a été arrêtée par un agent de douane et sere pourseuivie.

Mandat d'arrêt. — Le nommé Camille Derinck, 70 ans, demeurant à Houtboet, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt du Parquet de Bourges pour violence, a été arrêté et déféré au Parquet de Lille.

LES FUNERAILLES DE M. GUSTAVE DUTOIT

Samedi matin, en l'église du Mont d'Halluin, ont eu lieu devant une très nombreuse assistance, les funérailles de M. Gustave Dutoit, membre de l'Amicale des Directeurs, Employés et Contremaîtres d'Halluin et de la « Concordia-Harmonie ».

La levée du corps a eu lieu au domicile du défunt, 49, chemin de Loisel.

On remarquait plusieurs plaques ; une offerte par la « Condoria-Harmonie », une par les Ets Sion Frères, rue Pasteur et une offerte par les Collègues d'atelier du défunt. Une importante délégation de musiciens dela « Concordia-Harmonie » précédait le corbillard.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Achille Descamps, Jules Cousinne, président et vice-présidents de la « Concordia-Harmonie » Pattyn, chef et Emile Huyghe, doyen de cette société.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Marcel Dutoit, accompagné du Cher Frère, directeur de l'Ecole du Sacré-Cœur.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait bon nombre de personnalités locales, une délégation du personnel de l'usine Sion, un groupe d'élèves de l'Ecole du Sacré-Cœur, etc...

Au cimetière l'éloge funèbre du défunt fut prononcé par M. Achille Descamps, président de la « Concordia-Harmonie ».

Etat civil. — Naissance : Jeannicke Bouba, rue Gustave-Desmettre 26.

MOUVAUX

NE MONTEZ PAS sur les TRAMWAYS en MARCHE

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves s'est produit vendredi, à 18 h. 15, « aux Trois Suisses ».

Une ouvrière de l'Usine Blan, Mme Vanhaute née Jeanne Becquaert, demeurant, 49, boulevard de la Marne, voulut prendre à la marche le tramways qui se dirigeait vers Lille.

Malheureusement, par une circonstance inexplicable, elle fut prise en écharpe par un arbre et lâcha les poignées.

Elle tomba près des boggies de la remorque et eut la tête prise entre la boîte de graissage et le ballast.

Le conducteur, M. Georges Rene, qui avait vu la chute dans son rétroviseur stoppa immédiatement le convoi non encore en pleine course à cet endroit.

Mme Vanhaute, grâce à cette manœuvre, ne fut pas touchée par les roues arrières. Relevée et conduite chez le docteur Deldalle, elle reçut les premiers soins. Elle porte des blessures superficielles sur le corps et une plaie assez profonde à la tête, mais qui ne met nullement ses jours en danger.

Mme Vanhaute fut transportée à son domicile dans la soirée tandis que la police enquêtait.

Union des Familles Nombreuses — Le Secrétaire se tiendra à la disposition des familles, 47, rue des Ravennes, lundi 5, de 14 à 16 h.

Les inscriptions seront prises. Se munir de la carte de ravitaillement, textiles, charbon, carte de priorité et carte d'identité du chef de famille.

BONDUES

Allocations militaires. — Le paiement de l'allocation militaire aura lieu le lundi 5 juillet, de 10 h. à midi, au bureau de la poste.

LINSELLES

Colis des prisonniers. — Réception des étiquettes à la Maison des Œuvres : mardi 6, de 9 à 12 et de 14 à 18 heures.

Le colis pèse 5 kilos.

Les familles sont priées de se munir de ficelle, toile ou papier d'emballage, mais non de cartons, car le comité en possède, et de respecter les jour et heures de réception des étiquettes.

LILLE

ARRESTATION D'UN TOURQUENNOIS

La police a arrêté et déféré au Parquet le sieur Parez Henri, 50 ans, magasinier, à **Tourcoing**, 46, rue du Sentier, pour outrage public à la pudeur.

QUELQUES PLAINTES

La police enquête sur plainte de Mme Lemaire Emilienne, ménagère, à **Saint-André**, 16, rue Fénelon, pour vol de son sac à main contenant un portefeuille, 300 fr., un portemonnaie, une montre en or, un étui à lunettes et sa carte d'identité, commis dans un tramway C.

— M. Cierbout Jules, machiniste, à **Isbergues**, 20, rue de la Gare, pour vol d'une valise contenant du linge et des objets divers, dans un café de la rue de Tournai.

— M. Gadeyne Valère, tisserand, à **Houplines**, 13, rue d'Ecosse, pour vol de sa valise contenant du linge et des objets divers, au même café.

— Mlle Quiquenbois Monique, ménagère, 74, rue de Douai, contre la nommée Demesmane, 24, rue J. Rousseau, qui, vers midi, rue Philippe-de-Comines, lui aurait donné des coups.

Tribunal correctionnel

La laine. — Emballeur à **Roubaix** rue du Brondelaire, Gaston Vandenhecke, 52 ans, a recelé 7 kgs 850 de laine dérobée par un tiers, marchandise qu'il revendait à raison de 400 frs le kilo : 4 mois d'emprisonnement et 3.000 francs d'amende ; un intermédiaire, Fernand Crépieux, 28 ans, chauffeur, rue Brégin, à **Roubaix**, qui la revendait au prix de 450 frs le kilo, a été condamné à 3.000 frs d'amende.

Le bien d'autrui. — Pour vol d'un poste de T.S.F., 4 mois d'emprisonnement à Raymonde Caridroit, sans domicile fixe.

— Deux mois par défaut à Marie Bayens, femme Maly, rue Denis-Poilet, à **Wattrelos**, pour avoir conservé par devers elle une paire de bas appartenant à autrui.

Le tabac. — Pour participation à une importation de tabac étranger : 3 mois d'emprisonnement à Elsa Decierco, femme Emaer, chemin de Neuville, à **Halluin** ; Oscar Develder, rue du Chemin-Vert, à **Neuville-en-Ferrain**, pour importation de ce tabac a été condamné à 1 mois. Tous deux paieront une amende solidaire de 3.000 francs, une astreinte de 300 frs et deux amendes de chacune 500 francs.

A la Cotonnière. — Le 12 juin 1943, la police de Croix effectuait une surveillance à proximité de la rue Jean-Jaurès à Flers-Breucq, apercevant deux jeunes filles qui portaient un sac volumineux, elle suivit celles-ci jusqu'à leur domicile, sis 17, rue Henri-Ghesquière. En visitant le sac, elle découvrit 30 vanettes de laine et de fibrane, marchandise qui avait été dérobée par elles à la Cotonnière du Nord et de l'Est à Marcq-en-Barœul, où elles travaillaient.

Ces jeunes filles, Emilienne Mahieu, 20 ans, et Germaine Mahieu, 22 ans, ont été condamnées à 20 jours d'emprisonnement et 200 francs d'amende.

Sévères condamnations de cambrioleurs. — Le 9 juin 1943, à minuit 45, le gendarmerie de La Madeleine était alertée téléphoniquement par la Maison Vandamme, 2 rue Kléber à La Madeleine, que le surveillant de nuit avait aperçu un individu qui fuyait par la toiture du magasin avec un sac de café.

Les gendarmes se rendirent sur les lieux et constatèrent qu'un morceau de bois était fraîchement cassé à un portail de la propriété de M. Dufour, contiguë à celle de M. Vandamme. Poussant le portail, ils se trouvèrent en présence de quatre individu accroupis à côté d'une quinzaine de sacs de café. Vers 4 h. 10 du matin un camion arrivait en vue du chargement de la précieuse marchandise. Les deux conducteurs furent arrêtés.

Les voleurs ont comparu devant le Tribunal Correctionnel qui a prononcé les condamnations suivantes : un an d'emprisonnement à Marcelin Debruyne, 20 ans, maçon à Lille, 70, rue de Flandre ; 10 mois à François Dlérickx, 26 ans, manœuvre à Lille, 33, rue Paul Lafargue, cour Malogie ; 10 mois à Edmond Debruycker, 23 ans, charbonnier à Lille, rue de l'Arbrisseau ; 10 mois à Fernand Dutranoy, 21 ans, manœuvre à Lille, rue du Faubourg des Postes ; 6 mois et 5.000 fr. d'amende à Maurice Devaux, 35 ans, manœuvre à Lille, 1, rue Philippe de Commes ; 4 mois à G... D..., chauffeur à Lille.

Ils seront en outre privés de leurs droits civils pendant dix ans.

La Maison Vandamme, partie civile, a obtenu 1.254 fr. de dommages intérêts.

L'autorité. — Roger Barrois, 29 ans, chauffeur d'auto à Lille, 26, rue du Maire-André, étant ivre outragea les gendarmes à Wez-Macouart. Un mois d'emprisonnement et 50 fr. d'amende.

AVESNES

Transport illicite. — Paul Bouteville, 54 ans, de Roubaix, était venu dans l'Avesnois pour remettre des haricots à des parents et à des amis. Il fut rencontre sur la place par un agent qui lui demanda ce qu'il transportait. Bouteville déclara qu'il portait des haricots chez des amis mais se refusa à indiquer leurs noms et les domiciles. Bouteville fut conduit au commissariat de police et fut gratifié d'un procès-verbal.

Les haricots furent saisis et déposés chez M. Collignon, grossiste.

Saint-Pol-sur-Ternoise

Tribunal correctionnel

HUMERŒUILLE. — Pillage. — Julienne Fauquembergue, née Pidoux, 46 ans, ménagère à Humerœuille, et Marcel Ryckeghem, 31 ans, manœuvre à Lézenne, sont inculpés de participation au pillage d'un camion en Août 1940, au préjudice de M. Ch. Willeme, producteur en bois, à Marcq-en-Barœul et de son beau-frère, M. Manuel Guilherme, charpentier à La Madeleine-les-Lille.

Ryckeghem, 1 mois de prison, et 2.000 fr. d'amende ; la dame Julienne Fauquembergue est acquittée.

ECHOS ET CARNET

OALENDRIER. — **Lundi 5 juillet 1943.** — Soleil : Lever à 5 h. 55. — Coucher à 21 h. 54.

Aujourd'hui : Sainte-Zoé. — Demain : Sainte-Lucie.

INFORMATIONS REGIONALES

Des expositions de mobiliers pour sinistrés

Dans de précédents communiqués, le Préfet du Nord, préfet de la région de Lille, a fait connaître que le Service départemental des Réfugiés et Sinistrés à la Préfecture du Nord était en mesure de procurer des articles de mobilier : 1° aux sinistrés par actes de guerre ; 2° aux réfugiés rapatriés.

Les sinistrés et réfugiés rapatriés peuvent acquérir ces articles, soit par ensembles, soit séparément, à des prix qui seront périodiquement révisés.

Il s'agit de sinistrés par suite d'actes de guerre n'ayant pas perçu plus de la moitié de l'allocation mobilière à laquelle ils ont droit au titre de dommages de guerre, ils peuvent recevoir gratuitement le mobilier dont il s'agit, à titre de prêt, en signant un contrat d'usage. Dans ce cas, le versement de la seconde partie de l'allocation mobilière qui leur reste due sera différé jusqu'à l'acquisition ou la restitution du mobilier.

Afin de permettre aux intéressés de se rendre compte par eux-mêmes de la qualité des articles de mobilier mis à leur disposition des expositions sont actuellement ouvertes au public dans les communes suivantes :

Lille : annexe de la Préfecture du Nord, 171, boulevard de la Liberté, dans les locaux du Service Départemental des Réfugiés, 1er étage, porte 121.

Valenciennes : dans les locaux de la Mairie provisoire.

Maubeuge : dans un magasin de la cité commerciale.

D'autres expositions seront organisées prochainement dans les différents centres importants du département, notamment à *Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque* et *Hazebrouck* et les intéressés en seront chaque fois informés par la voie de la presse.

Dès maintenant, les sinistrés et réfugiés rapatriés qui désireraient obtenir ce mobilier à titre onéreux ou à titre de prêt, sont priés d'adresser leur demande à M. le Maire de leur commune, qui leur communiquera tous les renseignements nécessaires en vue de la constitution des dossiers.

Un nouveau carburant liquide

Les possesseurs de véhicules fonctionnant au Carburant-Auto sont informés de la mise en distribution prochaine d'un nouveau carburant liquide de qualité supérieure aux carburants actuels et qui se substituera à ceux-ci.

Ce nouveau carburant peut leur permettre de réduire notablement leur consommation aux 100 km., donc de rouler davantage avec une même allocation, à condition de faire apporter à leur moteur une légère modification (en général, changement de gicleur).